

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN SUPERIEUR
DES LABORATOIRES UNIVERSITAIRES**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq (2025) et le Vingt-Sept (27) du mois de Mai, s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade de **Technicien Supérieur des Laboratoires Universitaires**, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 104 du 10/02/2025.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l'U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur HAMADA Boudjema, Chef du centre (membre)

Monsieur YOUSFI Mohamed Akli, Correcteur (membre)

Madame BENHATHAT Amal, Correctrice (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 104 du 10/02/2025, de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen Professionnel pour l'accès au grade de **Technicien Supérieur des Laboratoires Universitaires** sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (**La Faculté des Hydrocarbures et de la Chimie, de l'Université M'Hamed BOUGARA de Boumerdès (UMBB)**).

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (**01 poste ouvert**).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.

-Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

- Liste d'admission définitive par ordre de mérite :

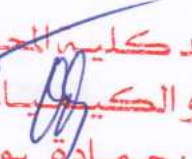
BOUHERAOUA Souad épouse AGGUINI 10,14

-Liste d'attente par ordre de mérite :

Néant

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury

Le Chef du centre (membre)	Le correcteur (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Monsieur HAMADA Boudjema	Monsieur YOUSFI Mohamed Akli	Madame BENHATHAT Amal	Monsieur BOUDA Ahmed
 عميد كلية المحروقات والكيمياء السيد: حمادة بوجمعة			 مؤيد مولود معمر جامعة مولود أحمد

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.